

Réf: Dossier N° 039826

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONATE SERVICES CORPORATION » en abrégé
« K.S.C. SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 1066, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE SERVICES CORPORATION »

en abrégé « K.S.C. SARL »

Objet : ACHAT ET VENTES DE PRODUITS TROPICAUX TOUS TRAVAUX DE TOPOGRAPHIE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANADOR, Lot 1066, Ilot 105

Dirigeant(s) : M KONATE TIEMOGOBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05978 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29002/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

